

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 12 Janvier 2015

Sur convocation de Jean-Claude Prost, Maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 12 janvier 2015.

**Membres présents** : Mmes Christiane Damman, Emilie Poulet.

Mrs Michel Labarre, René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon,

**Membres excusés** : Michel Cottin, Henri Mathonnière et Elise Dussably.

L'assemblée peut valablement délibérer. Emilie Poulet est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20h.

**Ajout à l'ordre du jour** : Délivrance totale en bloc et sur pied de la parcelle 11d et

1- **Approbation du compte rendu** de la réunion précédente du 01/12/14.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- **Buffières 2013.**

Lot n°13 (cuisine) :

Le Conseil municipal annule une partie de la délibération concernant l'entreprise Cuny et l'équipement cuisine du lot N° 13 pour lequel il est décidé de lancer un nouvel appel d'offre.

Le 23 février 2015, la cuve de gaz sera déplacée et installée sur l'esplanade, à l'arrière du mille-club.

3- **Arrêt d'exploitation de la parcelle C37.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, Monsieur Picard exploitait la parcelle appartenant à la Commune et cadastrée Section C, n°37, et souhaite résilier le bail au 11 Novembre 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la résiliation.

4- **Vente des parcelles « Pré de la Cure ».**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que,

Monsieur Jean-Marc AUMEUNIER exploitait les parcelles appartenant à la Commune et cadastrées Section B, n°687 et 688, souhaite résilier le bail au 11 Novembre 2014 car il met un terme à son activité professionnelle.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la résiliation du bail.

Le conseil municipal, à 8 voix pour et 1 voix contre, décide la mise en vente de ces deux parcelles au prix de 1200€.

5- **Délivrance totale en bloc et sur pied de la parcelle 11d.**

Considérant que la parcelle n°11d est inscrite à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2015.

Conformément à l'article L145.1 du Code Forestier, le conseil municipal fixe comme suit la destination des produits :

- Délivrance de la totalité des produits de la coupe, ceux-ci étant destinés à la satisfaction des besoins ruraux ou domestiques des affouagistes.

Mode de partage : sur pied et par feu.

Garants : Le conseil municipal nomme comme garants responsables :

Jean-Pierre Chatillon, Michel Cottin et René Duclos.

Délais d'exploitation : Abattage et façonnage : 15 Avril 2016 et débardage : 15 Octobre 2016.

6- **Vente totale en bloc et sur pied de la parcelle 24d.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de la Commune de Buffières :

Considérant que la parcelle 24d est inscrite à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2015, et conformément à l'article L145.1 du Code Forestier, fixe comme suit la destination des produits : vente en bloc et sur pied de la totalité des produits de la coupe et accepte sur son territoire communal relevant du Régime Forestier le dépôt des bois issus de son domaine forestier, dans les conditions prévues par les différents cahiers des clauses des ventes et par le Règlement National d'Exploitation Forestière.

7- **Vie des commissions** :

- SIRTOM : Un nouveau vote a établi que 3 déchetteries seraient en travaux courant 2015 pour des raisons de sécurité des usagers. Il s'agit des déchetteries de Salornay sur Guye, de Cluny et de Trambly.
- Une réunion sur le Pacte de Solidarité aura lieu le mercredi 21 janvier à 20h au foyer rural en présence de Monsieur Jean Luc Delpeuch (Président de la Com Com du Clunysois).

8- **Questions diverses**:

- Foyer Rural : Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la décision prise lors du conseil municipal du 5 Novembre 2014.  
Les travaux de réhabilitation des sanitaires débuteront le 28 Janvier pour se terminer le 19 Février 2015.
- Le conseil municipal prend connaissance du courrier de Mr et Mme Berger/Rios qui pose le problème de la circulation sur le chemin dit du Carruge et demande à ce que soit mis en place différents dispositifs visant à améliorer la situation. La municipalité décide d'engager une réflexion globale concernant les problèmes de circulation rencontrés à Buffières.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h.

Secrétaire de séance  
E. Poulet

Président de séance  
Jean-Claude. Prost